

DILF, DELF, DALF, DCL, DFP, TCF, TEF...

Les principaux tests et diplômes de Français Langue Etrangère correspondant aux niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) a défini 6 niveaux de langue (du plus débutant au plus avancé) : **A1- A2- B1- B2- C1 et C2**. Différents diplômes et tests de français permettent de valider un niveau de connaissance de la langue française, au regard du CECRL.

Le choix dépend du niveau à atteindre, de l'objectif visé et des modalités de passation :

Pour justifier d'un niveau avec un diplôme valable à vie :

Le DILF (Diplôme Initial de Français) pour le niveau A1.1 (spécificité française)

Le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) pour les niveaux A1, A2, B1 et B2

Le DALF (Diplôme d'Approfondissement de la Langue Française) pour les niveaux C1 et C2

Les diplômes de français professionnel (Diplôme de Compétence en Langue, Diplôme de Français Professionnel)

Pour justifier d'un niveau avec un test délivrant une attestation valable 2 ans :

Le TCF (Test de Connaissance du Français) ou le TEF (Test d'Evaluation de Français) permettent à une personne d'évaluer ses connaissances en français pour des raisons personnelles, académiques ou professionnelles.

A NOTER : Des TCF et TEF spécifiques ont été conçus pour répondre aux dispositions relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les primo-demandeurs d'une carte de résident ou pour les postulants à naturalisation française : les versions IRN (Intégration, Résidence, Nationalité).

D'autres tests tels que Altissia, Bright, CLOE, Evalang ou Pipplet Flex existent pour évaluer les compétences linguistiques en français, en fonction des situations et besoins. Certains de ces tests n'évaluent que les compétences de compréhension et ne sont pas valables pour une demande de carte de résident ou de naturalisation.

– Pour en savoir plus sur les premiers niveaux du CECRL : niveaux A et B

Les diplômes de Français Langue Etrangère

DILF – Diplôme Initial en Langue Française > Niveau A1.1 du CECRL

Le DILF valide un premier niveau de maîtrise du français en accordant une place particulière à la communication orale.



Epreuves :

- Les 4 compétences linguistiques sont testées :
 - o compréhension orale (CO)
 - o production orale (PO)
 - o compréhension écrite (CE)
 - o production écrite (PE)
- Les compétences en lien avec l'oral sont notées sur 35 points et celles en lien avec l'écrit sur 15 points.
- Les épreuves de CO, CE et PE ont lieu **le 1er mardi de chaque mois**. L'épreuve de PO (en face à face avec un examinateur) est proposée soit le même jour, soit dans la semaine qui suit.
- Les inscriptions sont à réaliser auprès de l'un des centres d'examen habilités par France Éducation International.

Plus d'informations et exemples d'épreuves : <https://www.france-education-international.fr/dilf>

DELF – Diplômes d'Etudes en Langue Française > Niveaux A1 à B2 du CECRL

Il existe différentes versions du **DELF**.

Chacune est constituée de diplômes nationaux indépendants les uns des autres, de 4 niveaux différents : DELF A1, DELF A2, DELF B1 et DELF B2.



Tout candidat peut donc se présenter au diplôme de son choix, sans prérequis :

- Le **DELF tout public** pour toute personne désirant valider des acquis en langue écrite et orale : <https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/delf-tout-public>
- Les **DELF Prim**, **DELF junior/scolaire** pour des enfants ou adolescents

Epreuves :

- Les 4 compétences linguistiques sont testées:
 - compréhension orale (CO)
 - production orale (PO)
 - compréhension écrite (CE)
 - production écrite (PE)
- Chaque compétence est notée sur 25 points.
- Les épreuves de CO, CE et PE ont lieu **en grand groupe, selon un calendrier national (environ 10 sessions/an)**. L'épreuve de PO, face à face avec un (ou deux) examinateur(s), est proposée le même jour, dans la semaine précédente ou dans la semaine suivante.
- Les inscriptions sont à réaliser auprès de l'un des centres d'examen habilités par France Éducation International.

DALF – Diplômes Approfondis en Langue Française > Niveaux C1 et C2 du CECRL

Les **DALF** s'adressent aux adultes en situation universitaire ou professionnelle.

Il se compose de deux diplômes nationaux indépendants l'un de l'autre : le DALF C1 et le DALF C2.



Tout candidat peut donc se présenter au diplôme de son choix, sans prérequis.

Epreuves :

- Les 4 compétences linguistiques testées sont :
 - Compréhension Orale (CO)
 - Production Orale (PO)
 - Compréhension Ecrite (CE)
 - Production Ecrite (PE)
- Chaque compétence est notée sur 25 points.
- Les épreuves de CO, CE et PE ont lieu **en groupe, selon un calendrier national (environ 10 sessions/an)**. L'épreuve de PO, face à face avec deux examinateurs, est proposée le même jour, dans la semaine précédente ou dans la semaine suivante.
- Les inscriptions sont à réaliser auprès de l'un des centres d'examen habilités par France Éducation International.

Plus d'informations et exemples d'épreuves : <https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/dalf>

Les diplômes de français professionnel

DCL – Diplômes de Compétence en Langue > Niveaux A1 à C1 du CECRL

Diplômes nationaux créés par l'Éducation Nationale pour les adultes souhaitant faire reconnaître leurs compétences en langue en situation professionnelle.

L'examen consiste en un **continuum** : un enchaînement de mises en situation de compréhension et d'expression, tant orales qu'écrites, **simulant une situation de travail**.

La langue est vue et évaluée comme **langue de communication à usage professionnel**, transversale à divers secteurs d'activités et à toutes les fonctions.



Le résultat obtenu à l'issue du continuum permet de définir le niveau de maîtrise de la langue du candidat, selon le CECRL.

Il existe 13 DCL. Ils se déclinent en 9 DCL en langues étrangères (dont le FLE) + 2 DCL de langues régionales + 1 DCL en Langue des Signes Française + 1 DCL de « Français professionnel de premier niveau ».

Concernant la langue française, il existe donc 2 DCL différents :

- **Le DCL Français Professionnel de premier niveau, qui évalue le candidat sur les niveaux A1 à A2 (Durée : 1h30)**
- **Le DCL FLE, qui évalue le candidat sur les niveaux A2 à C1 (Durée : 2h30)**

Plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-2978>

Ex. d'épreuves : http://media.education.gouv.fr/file/DCL/64/8/DCL_FP051101_Dossier_de_travail_du_candidat_185648.pdf

DFP – Diplômes de Français Professionnel > Niveaux A1 à C1 du CECRL

Diplômes établis par la CCIP (Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris), les DFP sont des certifications pratiques qui testent les compétences dans certains domaines professionnels et à différents niveaux du CECRL.

Il existe plusieurs versions, **correspondant à des branches / secteurs professionnels spécifiques** :

- **DFP Affaires (et/ou secrétariat)**, du niveau A1 à C1
- **DFP Relations Internationales**, du niveau B1 à C1
- **DFP Tourisme – Hôtellerie – Restauration**, du niveau A2 à B2
- **DFP Santé**, du niveau B1 à C1.



Plus d'informations : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/>

Les tests de Français Langue Etrangère

Le Test de Connaissance du Français (TCF) est géré par France Éducation International (FEI).

Le Test d'Évaluation de Français (TEF) est géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP).

Ils sont destinés à mesurer de façon précise, objective et fiable, le niveau en langue française des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français.

Ils existent en différentes versions, les candidats s'inscrivent aux épreuves selon leurs besoins : évaluer ses connaissances en français pour des raisons administratives, personnelles, académiques ou professionnelles...

Par exemple : Les versions « IRN » des TCF et des TEF (Intégration, Résidence et Nationalité), couvrent les **niveaux allant du niveau A1 au niveau B1** du CECRL pour répondre aux dispositions du Ministère français de l'Intérieur fixant :

- le niveau A2 en français pour les postulants à l'obtention de la carte de résident de longue durée (carte de 10 ans) ou à l'obtention de la carte de résident permanent,
- le niveau B1 en français pour les postulants à la naturalisation.

Les items sont présentés dans un **ordre de difficulté progressive** du Cadre Européen Commun de Référence.

Ces tests permettent en quelque sorte **une photographie linguistique** du niveau en français au moment où le candidat passe le test. Le candidat reçoit à l'issue du test une **attestation de résultats valable 2 ans**.

Le TCF peut se dérouler **en version papier** ou **sur ordinateur**, en fonction du centre d'examen.

Le TEF se déroule **sur ordinateur**.

TCF tout public – Test de Connaissance du Français

Tout public > Tous niveaux du CECRL (A1 à C2)



Épreuves :

Le TCF « Tout public » comprend :

- **Trois épreuves obligatoires** (en groupe) :
 - o Compréhension Orale : 29 questions en 25 min.
 - o Maîtrise des structures de la langue : 18 questions en 15 min.
 - o Compréhension écrite : 30 questions en 45 min.
- **Deux épreuves complémentaires** :
 - o Expression Orale : 3 « tâches » en 12 min. (épreuve en face à face avec un examinateur, le jour-même)
 - o Expression Écrite : 3 « tâches » en 60 min.

Plus d'informations et exemples d'épreuves : <https://www.france-education-international.fr/tcf-tout-public>

TCF IRN – Test de Connaissance du Français

Intégration, Résidence et Nationalité > Niveaux A1 à B1



Épreuves :

Le TCF IRN comprend **4 épreuves obligatoires** :

- En format collectif
 - o Compréhension Orale : 20 questions en 15 min
 - o Compréhension écrite : 20 questions en 20 min
 - o Expression Ecrite : 3 « tâches » en 30 min
- En face à face avec un examinateur, l'épreuve est enregistrée
 - o Expression Orale : 3 « tâches » en 10 min

Plus d'informations et exemples d'épreuves : <https://www.france-education-international.fr/test/tcf-irn>

TEF – Test d'Évaluation de Français > Tous niveaux du CECRL (A1 à C2)

Épreuves :

Le TEF se compose de 5 épreuves modulaires :

- Compréhension orale (CO)
- Compréhension écrite (CE)
- Expression orale (EO)
- Expression écrite (EE)
- Lexique et structure (LS)



Les épreuves se déroulent **sur ordinateur** dans un centre agréé.

Plus d'informations : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/>

Les attestations de résultats TEF se font de manière dématérialisée.

TEF IRN – Test d'Évaluation de Français

Intégration, Résidence et Nationalité > Niveaux A1 à B1

Épreuves :

Le TEF IRN comprend 4 épreuves obligatoires :

- Compréhension orale : 17 questions en 10 min.
- Compréhension écrite : 13 questions en 30 min.
- Expression écrite : Écrire 2 textes en 30 min. sur ordinateur
- Expression orale : Communiquer à l'oral sur 2 sujets (5 min chacun) en 10 min (épreuve en face à face avec un examinateur, enregistrée)

Les épreuves se déroulent **sur ordinateur** dans un centre agréé.

Plus d'informations : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/>

Les attestations de résultats TEF se font de manière dématérialisée.